



CHIFFRES CLÉS

BASSIN DE LA ROCHE SUR YON

SITUATION AU 30/04/2017



Libre de diffusion sous réserve de mention de la source « Pôle emploi Pays de la Loire »

	avr 2017	Poids	Evolution / avril 2016	Cumul de mai 2016 à avril 2017	%	Evolution cumulée annuelle
<i>Attention les données de PE Luçon ont été rattachées au bassin de Fontenay-le-Comte.</i>						
DEFM (cat. A) - Demande d'Emploi Fin de Mois	7 773		-4,2%			
- dont moins de 25 ans	1 097	14,1%	-11,6%			
- dont 50 ans et plus	2 159	27,8%	-2,5%			
- dont Femmes	3 988	51,3%	-2,4%			
- dont DELD - Demande d'emploi de longue durée	3 193	41,1%	-8,0%			
- dont Obligations d'emplois	1 237	15,9%	-1,8%			
- dont Indemnisés	3 719	47,8%	-4,5%			
- dont Bénéficiaires du RSA (*)	1 621	20,9%				
<i>Revenu Solidarité Active</i>						
DEFM (cat. B) - Demande d'Emploi Fin de Mois	2 433		6,3%			
DEFM (cat. C) - Demande d'Emploi Fin de Mois	5 801		10,7%			
DEFM TOTAL (Cat.A+B+C)	16 007		2,3%			
DEE (cat. A) - Demande d'Emploi Enregistrée	1 205		4,1%			
- dont licenciements économiques	9	0,7%	-25,0%			
- dont autres licenciements	89	7,4%	17,1%			
- dont fin de contrat	206	17,1%	4,0%			
- dont fin de mission	104	8,6%	38,7%			
- dont 1ère entrée sur le marché	53	4,4%	43,2%			
OEE - Offre d'Emploi Enregistrée	1 128		9,2%			
- dont OEE durables	528	46,8%	17,9%			
- dont Intérim	314	27,8%	-8,7%			
- dont Industrie	119	10,5%	22,7%			
- dont BTP	31	2,7%	82,4%			
- dont Tertiaire	969	85,9%	7,3%			

* Suite à la mise en place du nouveau dispositif "Prime d'Activité" au 01/01/2016 nous n'affichons plus l'évolution annuelle du RSA.

Catégorie A : Personnes sans emploi, immédiatement disponibles, tenues d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi sans aucune activité réduite.

Catégorie B : Avec une activité réduite de courte durée (78 heures ou moins).

Catégorie C : Avec une activité réduite de moyenne ou longue durée (plus de 78 heures).

DELD : Demande d'Emploi de Longue Durée (plus d'un an).

Obligations d'Emplois : Demandeurs d'emploi bénéficiant de l'obligation d'emploi instituée par l'article L.323-1 du Code du travail : les travailleurs reconnus handicapés par la CDAPH, les victimes d'accidents du travail ou de maladies professionnelles, les titulaires d'une pension d'invalidité, etc.

OEE durables : Offres d'emploi enregistrées à Pôle emploi, correspondants à des contrats d'une durée supérieure à 6 mois.

BFM : Bénéficiaires Fin de Mois (Catégorie 1 à 8 et dispensés de recherche d'emploi).